

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du **04 mars 2025**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. HIRTZ Thiébaut ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle

Présents par procuration : M. Alain SINDT donne procuration à M. Jean-Marc SINDT
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. Nicolas LINSTER
Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à Mme MARCK ép SCHMIT Christelle

9- Compte Administratif 2024

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif de la commune de Kerling-lès-Sierck concernant l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024,

Donne acte au Maire de la présentation du compte administratif de 2024 se décomposant comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat 2023	+ 407 428.45	- 134 328.66
DEPENSES 2024	- 294 163.67	- 387 293.46
RECETTES 2024	+ 419 239.87	+ 285 651.49
Part affectée à l'investissement en 2023	- 134 328.66	
Résultat de clôture 2024	+ 398 175.99	- 235 970.63

Monsieur le Maire quitte la salle pendant la délibération du Conseil Municipal.

Monsieur Nicolas LINSTER 2ème Adjoint prend la présidence et les membres du Conseil délibèrent et décident d'adopter le compte administratif 2024 de la commune à l'unanimité des membres présents moins une voix.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 04 mars 2025

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20250304-0904032025-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025